



## AVIS D'ABSENCE A UN EXAMEN Avec production d'un CERTIFICAT MEDICAL

☛ *Formulaire et pièce justificative à transmettre au Secrétariat des étudiants,  
dans les **3 jours** suivant l'absence*

<b>Coordonnées de l'étudiant/e</b>		(écrire lisiblement s.v.p.)					
N° d'immatriculation : .....		Téléphone : .....					
NOM : .....		Prénom : .....					
<b>Formation en cours :</b>							
<input type="checkbox"/> Bachelor 1 <sup>re</sup> série	<input type="checkbox"/> Bachelor 2 <sup>e</sup> série	<input type="checkbox"/> Passerelle BARI/Droit					
<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> CDT	<input type="checkbox"/> Mobilité					
<b>ABSENCE</b> (joindre <b>impérativement</b> l'original du <b>CERTIFICAT MEDICAL</b> justifiant votre absence)							
Date du début de l'incapacité : .....		Date de fin de l'incapacité : .....					
<b>Tout examen présenté pendant ce laps de temps ne sera pas corrigé.</b>							
<b>A remplir par l'étudiant/e :</b> Indiquez uniquement les examens couverts par le certificat médical		<b>Interne : à remplir par la Faculté</b>					
		<b>Examens excusés</b>		ECTS	Formulaire insc.	Tableau CM	F. tentative B1/CDT
		Oui	Non				
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
<p><b>Nota Bene :</b> Les délais réglementaires pour la présentation des examens restent applicables.</p> <p><u>1<sup>re</sup> série BA :</u> L'art. 22 ch.6 et 7 RE impose notamment la présentation de tous les examens de 1<sup>ère</sup> série au bout de deux semestres d'études et l'obtention au moins du 3 de moyenne, en cas d'échec, pour pouvoir refaire l'année et que la 1<sup>re</sup> série doit être réussie dans un délai maximum de quatre semestres après le début des études à la faculté, sous peine d'élimination définitive.</p> <p><u>2<sup>e</sup> série BA et Master :</u> L'art. 17 alinéa 2 RE prévoit que les examens sont organisés pour chaque enseignement lors de la session qui suit immédiatement la fin de l'enseignement en cause ou lors de la session suivante.</p>							
Date : .....		Date : .....					
Signature étudiant/e : .....		Signature Doyen : .....					

**Merci d'inscrire sur les lignes prévues à cet effet votre nom, prénom et votre adresse, pour réexpédition :**

.....

.....

.....

.....

.....

**Formulaire à transmettre au Secrétariat des étudiants de Droit**

Faculté de droit  
Secrétariat des étudiants  
Bd du Pont-d'Arve 40  
1211 Genève 4

Uni-Mail (3<sup>ème</sup> étage) bureau 3093  
Tél. 022 379 84 81  
[www.unige.ch/droit](http://www.unige.ch/droit)  
secretariat-etudiants-droit@unige.ch